

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTE D'ALBATRE
MET EN VENTE AU PLUS OFFRANT BOIS DE CHABLIS OU
D'ARBRES ENCROUES :**

Les parcelles boisées sont situées sur les communes de **Clasville (A266, A270, A271, A276, A419)** et de **Vittefleur (A201)**. Il s'agit de bois de pente constitués de frênes, de tremble, de sycomore etc.

Après martelage, le preneur devra faire tomber les arbres encroués puis les débiter ainsi que tous les chablis. Après rassemblement de l'ensemble des grumes, le volume final de bois sera évalué et le prix final définitif calculé en fonction.

Les travaux de bûcheronnage jusqu'à enlèvement complet sont attendus avant le **3 juin 2024**.

L'offre est à exprimer sous la forme d'un prix au m3 avec un minimum de 10 m3 à enlever.

Prix de réserve : 5€ le m3.

**Offres à déposer sous pli cacheté
pour le 2 mai à 12h00 dernier délai
par courrier**

à la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre
48 bis, route de Veulettes
CS 40048
76450 CANY BARVILLE
Renseignements au 02 35 57 85 00